

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25.30.70.64/65

Fax. (226) 25.30.72.42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Partie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 16 JUIL 2026

Communiqué n°2026-

000199

/MESRI/SG/UJKZ/P

**relatif au test de recrutement des étudiants de *Licence en sciences de la population*
à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)
Session 2026 -2027**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public burkinabè qu'il est ouvert à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) un recrutement par voie de concours de trente (30) étudiants en première année de *Licence en sciences de la population* au titre de l'année académique 2026-2027.

L'objectif de cette formation diplômante est de doter les apprenants de connaissances théoriques et techniques en matière d'analyse des questions de population. De manière spécifique, les étudiants en fin de formation seront capables de :

- maîtriser les concepts et les fondamentaux de la démographie ;
- participer à la mise en œuvre de politiques de population ;
- suivre et évaluer des projets et programmes de développement ;
- concevoir et planifier une opération de collecte de données quantitative et qualitative en population ;
- traiter et analyser des données à travers des méthodes de statistiques avancées et des logiciels pour la recherche et la prise de décision.

Les titulaires de cette licence sont appelés à servir dans les instituts nationaux de statistique, les directions des statistiques sectorielles des ministères, les universités, les instituts et centres de recherche, les projets et programmes, les entreprises publiques et privées, les ONGs, et toute autre structure œuvrant dans le domaine des statistiques et des sciences de la population.

Ils/elles peuvent y exercer en qualité de :

- Démographe ;
- Responsable du Suivi & Evaluation ;
- Gestionnaire de bases de données ;
- Analyste Statisticien ;
- Assistant de recherche.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes âgées de **vingt-trois (23) ans maximum au 31 décembre 2025** et :

- titulaires d'un **baccalauréat scientifique (C, D, E)** ;
- ou régulièrement inscrit·e·s en classe de terminale scientifique (C, D, E) au titre de l'année scolaire 2025-2026, sous réserve de l'obtention du baccalauréat avant la publication de la liste définitive des candidat·e·s autorisé·e·s à composer le test de recrutement.

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation comprend six (6) semestres. Les cours se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter une photocopie certifiée conforme des pièces suivantes :

- l'extrait d'acte de naissance ou le jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;
- le diplôme ou l'attestation de réussite du Baccalauréat ;
- pour les candidat·e·s en attente des résultats du Baccalauréat 2026, une attestation de scolarité en classe de terminale scientifique ou toute pièce équivalente ;
- la carte nationale d'identité ou toute pièce en tenant lieu.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campus Faso à travers le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **15 juillet au 02 septembre 2026**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA payables sur la plateforme **CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money**.

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront au centre unique de Ouagadougou à l'Université Joseph KI-ZERBO selon le calendrier ci-après :

Épreuves	Date	Horaire	Coefficient
<i>Culture générale</i>	<i>07 septembre 2026</i>	<i>08h00-11h00</i>	30
<i>Mathématiques</i>	<i>08 septembre 2026</i>	<i>14h00-18h00</i>	40
<i>Probabilité et Statistique</i>	<i>08 septembre 2026</i>	<i>08h00-12h00</i>	30

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou au passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidat·e·s se fera à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement par affichage à l'ISSP au plus tard le 04 septembre 2026.

6. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les candidat·e·s retenu·e·s devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation ainsi qu'il suit :

	Ressortissant·e·s d'un pays de l'UEMOA		Ressortissant·e·s d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

7. APPUI AUX FRAIS DE FORMATION

Les cinq (05) meilleur·e·s candidat·e·s admis·e·s au test de recrutement auront la possibilité de bénéficier d'une bourse d'exemption des frais de formation de 300 000 FCFA/an pour les trois années d'études.

8. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les notifications et résultats seront publiés au plus tard le **14 septembre 2026** et les cours débiteront le **1^{er} octobre 2026**.

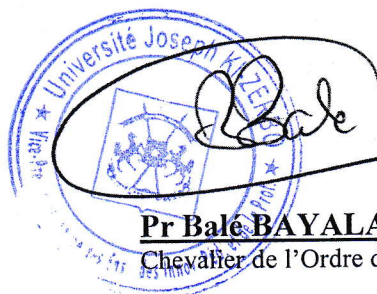
Les candidat·e·s en classe de terminale peuvent soumettre leurs dossiers en attente de la publication des résultats définitifs du Baccalauréat session 2026. Toutefois, seul·e·s les candidat·e·s ayant effectivement obtenu le diplôme et fourni les pièces justificatives correspondantes seront autorisé·e·s à prendre part au test de recrutement.

Pour toute information, prière de contacter :

La Direction Adjointe en charge des affaires académiques : Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), 03 BP 7118 Ouagadougou 03 - Burkina Faso ; Email : directionadjointe@issp.bf.

Aucun dossier incomplet ne sera examiné.

Pour le Président et P/D, le Vice-président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Bale BAYALA
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

Large diffusion